



N° 11-621-MIF au catalogue — N° 022

ISSN: 1707-0511

ISBN: 0-662-79507-5

Document analytique

Analyse en bref

Extension ou contraction? Les industries textile et du vêtement au Canada

par Diana Wyman

Division du commerce international
Immeuble Jean Talon, 9^e étage, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada



Extension ou contraction? Les industries du textile et du vêtement au Canada

Diana Wyman

Comité de revue : Bernie Theriault, John Flanders et Marlene Sterparn

Contribution spéciale : Glen Muldoon

Rédacteur en chef : Yvan Gervais

Publication : Debi Soucy

Mars 2005

N° 11-621-MIF2005022 au catalogue

ISBN : 0-662-79507-5

ISSN : 1707-0511

Fréquence : irrégulière

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Service national de renseignements : 1 19800 263-1136

Demandes par courriel : analysisinbrief-analyseenbref@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0T6.

Extension ou contraction? Les industries du textile et du vêtement au Canada

Diana Wyman
Division du commerce international

Sommaire

Les mannequins font des défilés de mode à Paris, à Milan, à New York, à Toronto, à Montréal et à Vancouver, mais les vêtements qu'ils portent et les textiles qui sont exhibés — jusque sur le tapis rouge — tendent de plus en plus à venir de Beijing ou de Bombay.

Il y a moins de 20 ans, environ 70 % des produits textiles et vestimentaires vendus au Canada étaient fabriqués chez nous. Depuis, les importations ont monté en flèche, et ce sont maintenant des produits étrangers qui satisfont, en plus grande partie, à la demande canadienne.

En 1992, les textiles importés représentaient 43 % du marché canadien et les vêtements importés, 35 %. En 2004, plus de 60 % de ces marchés étaient approvisionnés en biens importés.

Dans les années 1990, la forte demande en provenance des États-Unis a retardé l'effet de la pénétration accrue des importations. Toutefois, la production et l'emploi sont maintenant à la baisse dans les industries canadiennes du textile et du vêtement. En fait, nos industries nationales sont en train de se contracter.

L'élimination des obstacles au commerce multilatéral y est pour beaucoup. Des années 1970 jusqu'au milieu des années 1990, le commerce des textiles et des vêtements était régi par un système de quotas d'importation, qui avait été négocié entre les principaux importateurs et les principaux exportateurs de textiles et de vêtements. En tant que grand importateur, le Canada a négocié de nombreuses ententes avec des pays comme la Chine et l'Inde. Le système de quotas s'appelait l'Arrangement multifibre.

À la suite des négociations du Cycle d'Uruguay, les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce se sont engagés à éliminer tous ces quotas en quatre étapes entre 1995 et 2005. Un pourcentage calculé de quotas devaient être levés au cours de la première étape (au plus tard le 1^{er} janvier 1995), de la deuxième étape (au plus tard le 1^{er} janvier 1998) et de la troisième étape (au plus tard le 1^{er} janvier 2002), et les principaux importateurs devaient éliminer le reste des quotas au plus tard le 1^{er} janvier 2005. Un engagement de réduction des tarifs sur le commerce des produits textiles et vestimentaires était un autre résultat du Cycle d'Uruguay.

Devant la diminution des tarifs et la levée des quotas depuis 1995, les entreprises canadiennes se sont mises à la recherche de fournisseurs mondiaux.

Cet article examine l'évolution du commerce international, de la production et de l'emploi dans les industries du textile et du vêtement de 1992 à 2004. Il étudie aussi les partenaires commerciaux en ce qui concerne les textiles et les vêtements.

Industries du textile et du vêtement

Le textile et le vêtement sont deux industries canadiennes distinctes. L'industrie du textile fabrique une vaste gamme de fils, de filaments et de tissus. Elle produit aussi des feutres, des tapis, des couvertures, des couches, des produits hygiéniques, des tuyaux d'incendie, des cordes et des parachutes. Quant à elle, l'industrie du vêtement produit des vêtements pour hommes, pour dames et pour enfants, ainsi que des fourrures, des vêtements de base, des bas et des chaussettes, des gants, des chandails et des vêtements de travail.

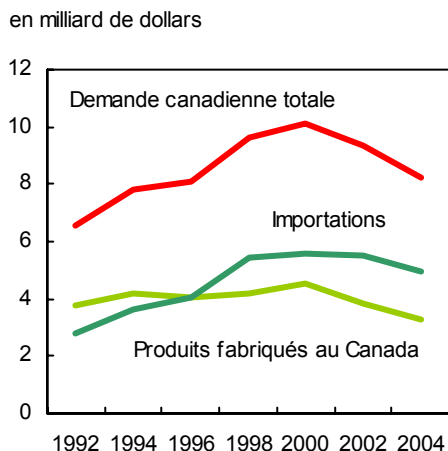
Les importations accaparent une part croissante du marché canadien

Avant l'instauration de l'Accord de libre-échange (ALE) entre le Canada et les États-Unis en 1989, les produits de fabrication canadienne¹ satisfaisaient à environ 70 % de la demande intérieure de textiles et de vêtements.

Par la suite, entre 1989 et 1992, les importations en provenance des États-Unis ont monté en flèche, et les produits importés formaient une part beaucoup plus importante du marché canadien². En 1998, les textiles et les vêtements importés avaient ravi plus de la moitié du marché canadien aux produits de fabrication canadienne³.

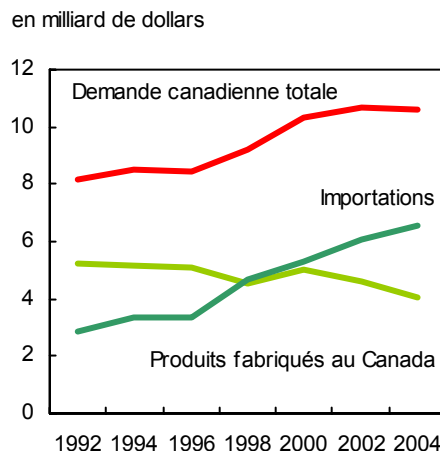
En 1992, les produits importés représentaient 43 % du marché canadien des textiles. En 2004, cette proportion était passée à pas moins de 60 %. De même, les vêtements importés accaparaient 35 % du marché canadien en 1992. En 2004, cette part avait atteint 62 %.

La demande canadienne de produits textiles, 1992 to 2004



Source : Enquête mensuelle sur les industries manufacturières, CANSIM, tableau 304-0014, et données sur le commerce par industrie, Division du commerce international.

La demande canadienne pour les vêtements, 1992 to 2004



Sources: Enquête mensuelle sur les industries manufacturières, CANSIM, tableau 304-0014, et données sur le commerce par industrie, Division du commerce international.

1. Katherine Marshall et coll. dans « L'emploi dans l'industrie du vêtement », *L'emploi et le revenu en perspective*, printemps 1997, produit n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, et Yasmin Sheikh dans « Rendement des industries des produits textiles », *Industries des produits textiles*, 2000, produit n° 34-251-XIF au catalogue de Statistique Canada, traitent de la part du marché canadien qui est accaparée par les importations. Cette statistique a été confirmée par un examen des données sur le commerce fondées sur la Classification type des industries qui sont archivées par la Division du commerce international, Statistique Canada.

2. Marshall examine les tendances en matière des vêtements jusqu'en 1992.

3. L'ensemble des produits textiles et vestimentaires consommés par les Canadiens sont formés de deux composantes, à savoir les produits fabriqués et distribués au Canada et les produits importés de l'étranger. La demande canadienne de textiles et de vêtements est souvent appelée la « demande apparente canadienne de textiles et de vêtements » ou l'« offre de textiles et de vêtements au Canada ».

La Chine a enregistré les gains les plus importants

Dans l'ensemble, les importations de textiles et de vêtements sont en progression rapide depuis 1992. De 1992 à 1999, les importations en provenance des États-Unis ont dominé cette croissance. À mesure que les obstacles au commerce des textiles et des vêtements étaient éliminés pour les autres pays, on constate que ce partenaire commercial perd beaucoup de terrain en faveur de la Chine et, dans une moindre mesure, de l'Inde.

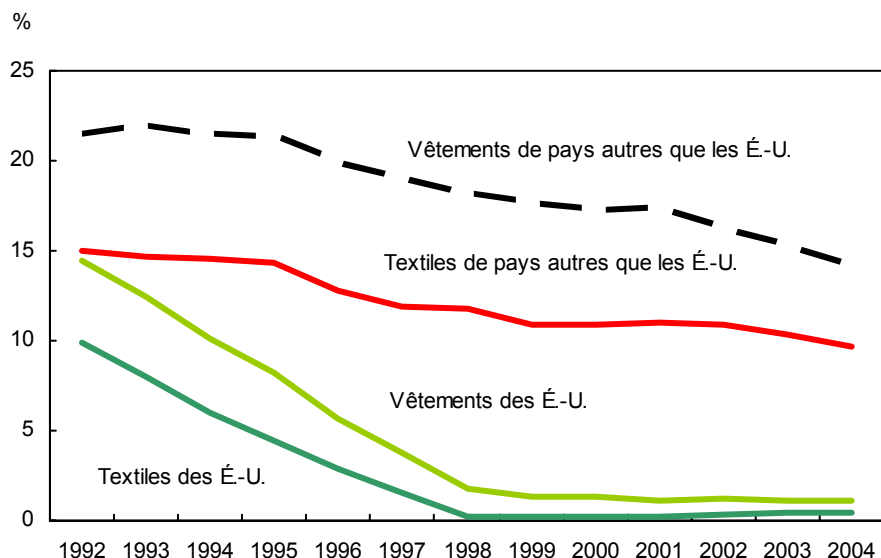
Entre 1992 et 1999, la part américaine des importations totales de textiles au Canada est passée de 53 % à 62 %. Toutefois, entre 1999 et 2004, cette proportion est retombée à 53 %.

On observe le même phénomène du côté des vêtements. De 1992 à 1998, la valeur des produits vestimentaires importés des États-Unis a plus que doublé, passant de 343,9 millions de dollars à 883,6 millions de dollars.

Toutefois, au cours des six années qui ont suivi, la valeur des importations en provenance des États-Unis est descendue à 583,4 millions de dollars. Ainsi, la part américaine des importations totales de vêtements au Canada est tombée de 20 % à seulement 9 %.

Le commerce des textiles et des vêtements entre le Canada et les États-Unis était en plein essor dans les années 1990 sous l'effet de l'Accord de libre-échange, dans le cadre duquel les deux pays se sont engagés à éliminer graduellement les tarifs sur presque tous les biens.

Les droits douaniers effectifs sur les importations de textiles et de vêtements, États-Unis et autres pays, 1992 à 2004



Source : Division du commerce international.

Pendant la plus grande partie des années 1990, les exportations états-uniennes de textiles et de vêtements au Canada étaient assujetties à des tarifs nettement inférieurs à ceux qui étaient imposés aux autres pays. Au début des années 1990, les niveaux tarifaires applicables aux produits textiles états-uniens entrant au Canada s'élevaient à environ 9,9 % — 14,5 %, pour ce qui est des vêtements. Au cours de la même période, les tarifs sur les importations venant de pays autres que les États-Unis atteignaient 15,0 % pour les textiles et 21,5 % pour les vêtements. En 1998, les droits

tarifaires sur les produits états-uniens étaient presque nuls, alors que les autres pays faisaient toujours face à des niveaux de 11,8 % pour les textiles et de 18,1 % pour les vêtements.

La demande de produits textiles et vestimentaires en provenance de la Chine et de l'Inde a monté en flèche malgré les niveaux tarifaires qui demeurent plutôt élevés par rapport à ceux qui s'appliquent aux importations en provenance des États-Unis. En 2004, les tarifs imposés aux pays autres que les États-Unis s'établissaient en moyenne à 9,6 % pour les textiles et à 14,1 % pour les vêtements.

En outre, les exportations des pays autres que les États-Unis étaient souvent limitées par des accords de contingentement. À mesure que ces obstacles au commerce des textiles et des vêtements étaient éliminés, les importateurs canadiens se sont tournés vers des fournisseurs chinois et indiens.

C'est à la Chine que reviennent les gains les plus importants sur le marché canadien des importations de textiles et de vêtements.

La part chinoise des importations de textiles était relativement stable (6 %) entre 1992 et 1999. Trois ans plus tard, les importations en provenance de la Chine avaient doublé. Par conséquent, la part chinoise des importations au Canada était passée à 11 %. En 2004, la Chine expédiait au Canada des produits textiles d'une valeur d'environ 800 millions de dollars, ce qui représentait 15 % de l'ensemble des importations canadiennes de textiles et 9,2 % de l'ensemble de la demande canadienne pour ces produits — en hausse par rapport à 2,7 % en 1992.

La pénétration du marché des vêtements par la Chine a été encore plus marquée. En 1992, les importations de vêtements venant de la Chine s'établissaient à 571,3 millions de dollars. En 2004, elles avaient quadruplé et atteignaient 2,3 milliards de dollars. Du coup, la part des importations revenant à la Chine passait de 20 % à 36 % et la part de la Chine dans la demande totale canadienne pour les vêtements de 7 % à 22 %.

Une combinaison de facteurs peut expliquer la pénétration des marchés étrangers par la Chine. Mentionnons sa main-d'œuvre à faible coût, l'importance des textiles qu'elle produit (comme la soie) et sa capacité de tirer parti des compétences bien établies de Hong Kong en matière de finances et de marketing⁴.

Au cours de la dernière décennie, la Chine s'était affairée à restructurer son économie en vue de son accession à l'Organisation mondiale du commerce, ce qui lui a permis d'accroître sa productivité en confection de textiles et de vêtements. Membre de l'OMC depuis le 1^{er} janvier 2002, la Chine a pu profiter des efforts de libéralisation menés aux termes de l'Accord sur les textiles et les vêtements.

L'Inde et le Mexique font aussi des percées

Tant l'Inde que le Mexique ont fait des percées sur le marché canadien au cours des 12 dernières années.

Entre 1992 et 2004, les importations de produits textiles venant de l'Inde ont plus que triplé et sont passées de 52,8 millions de dollars à 213,8 millions de dollars. Ainsi, l'Inde figurait pour 4 % des importations totales de textiles du Canada en 2004, soit le double de la proportion de 1992.

4. Union européenne, 2003, « Summary of Studies and Reports on the Impact of Textiles Quota Elimination », document d'information présenté à la conférence sur les textiles, 5-6 mai 2003, Bruxelles, Belgique. On examine ces avantages à la page 2 de l'article.

Les importations de vêtements en provenance de l'Inde ont également plus que triplé de 1992 (111,8 millions de dollars) à 2004 (plus de 400 millions de dollars), ce qui lui a permis cette année-là d'accaparer 7 % des importations canadiennes de vêtements.

En 2004, les importations de textiles venant du Mexique avaient quintuplé, ce qui faisait passer à 3 % la part mexicaine des importations de ces produits au Canada.

Les importations canadiennes de vêtements du Mexique ont progressé à un taux annuel moyen de 40 % entre 1992 et 2001. Par conséquent, la part mexicaine du marché canadien des importations de vêtements est passée de seulement 1 % à 5 %. Bien que la croissance des importations canadiennes en provenance du Mexique ait ralenti ces dernières années, elle demeure plutôt forte.

Le 1^{er} janvier 2003, le gouvernement canadien a annoncé que les produits textiles et vestimentaires des pays les moins développés du monde pourraient entrer au Canada en franchise de droits et sans quotas.

Les importations canadiennes en provenance du Bangladesh, le seul des pays les moins développés qui participe actuellement à un important commerce de textiles et de vêtements avec le Canada, s'établissaient à 34,7 millions de dollars en 1992. En l'an 2000, ces importations avaient presque quintuplé et atteignaient 165,2 millions de dollars.

En 2004, la valeur des importations combinées de textiles et de vêtements du Bangladesh s'élevait à environ 480 millions de dollars, et la vaste majorité (94 %) d'entre elles étaient des vêtements.

Le marché américain se tourne lui aussi vers la Chine et l'Inde

Les États-Unis sont le principal destinataire des textiles et des vêtements exportés par le Canada, comme c'est le cas de l'ensemble des exportations canadiennes. En fait, plus de 90 % des exportations de textiles et de vêtements du Canada vont à son plus important partenaire commercial.

Tout au long des années 1990, la production globale de textiles et de vêtements s'est accrue au Canada, grâce à la croissance rapide des exportations vers les États-Unis. Les exportations canadiennes de textiles et de vêtements au sud de la frontière sont passées de 1,0 milliard de dollars en 1992 à un sommet d'environ 5,2 milliards de dollars en 2000, 2001 et 2002.⁵

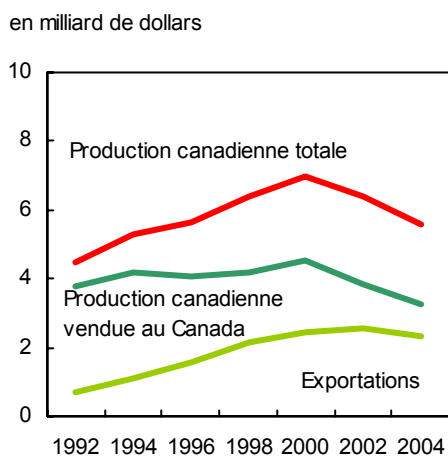
Ces dernières années, cependant, les exportations de textiles et de vêtements à destination des États-Unis ont diminué, parce que les entreprises américaines, à l'instar de leurs homologues canadiennes, se tournent vers des fournisseurs de textiles et de vêtements de pays comme la Chine et l'Inde.

Les exportations de la Chine vers les États-Unis, en particulier, augmentent à un rythme effréné. Par exemple, en 1997, la Chine exportait des biens textiles d'une valeur de 1,5 milliard de dollars à destination des États-Unis. En 2004, la valeur de ces exportations atteignait cinq milliards de dollars, soit plus du triple. En même temps, les exportations de vêtements de la Chine vers les États-Unis sont passées de 7 milliards de dollars à 13 milliards de dollars.

Chaque année, les exportations de textiles et de vêtements de l'Inde à destination des États-Unis progressent d'au moins 10 %.

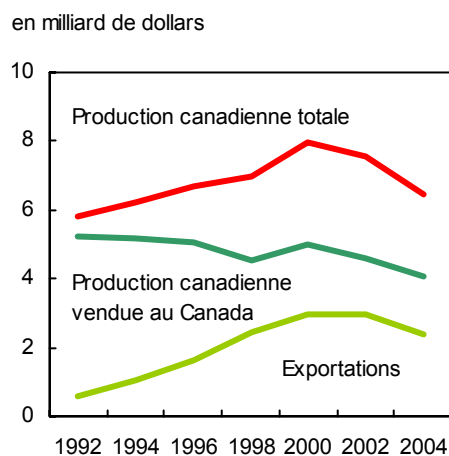
5. Les textiles et les vêtements produits au Canada sont destinés non seulement à la consommation canadienne, mais aussi à la consommation étrangère (exportations).

La production canadienne de textiles, 1992 to 2004



Sources: Enquête mensuelle sur les industries manufacturières, CANSIM, tableau 304-0014, et données sur le commerce par industrie, Division du commerce international.

La production canadienne de vêtements, 1992 to 2004



Sources: Enquête mensuelle sur les industries manufacturières, CANSIM, tableau 304-0014, et données sur le commerce par industrie, Division du commerce international.

La réduction des exportations canadiennes vers les États-Unis, qui est attribuable au recours des importateurs américains à un éventail mondial de fournisseurs, s'est traduite par une baisse globale de la production au Canada, ce qui s'est répercuté à son tour sur les niveaux d'emploi dans les industries du textile et du vêtement.

L'emploi à la baisse

Entre 1989 et 1992, les industries canadiennes du textile et de vêtement au Canada ont fait l'objet d'une importante rationalisation qui a donné lieu à une baisse marquée de l'emploi global⁶.

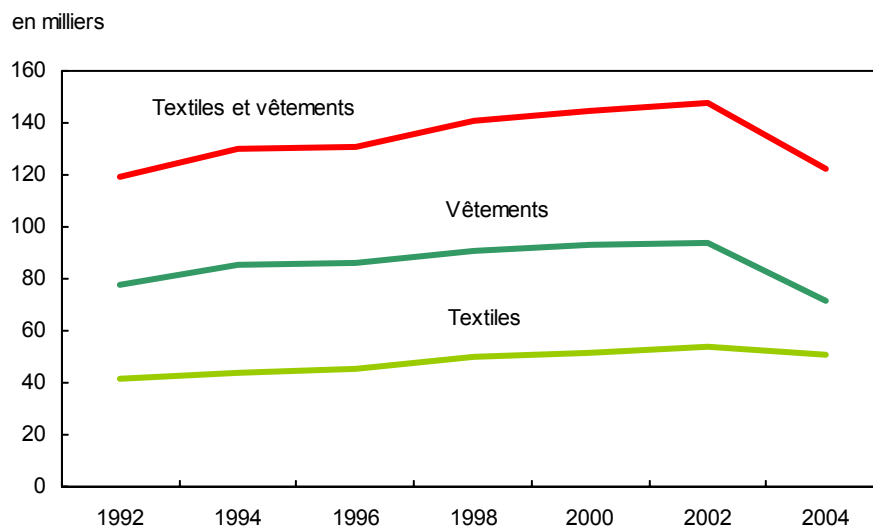
Toutefois, au cours de la décennie qui a suivi, le nombre d'emplois dans les entreprises de confection de textiles et de vêtements a augmenté de plus de 25 000 et a atteint en 2002 un sommet de 148 000 pour les deux industries combinées. Cette croissance soutenue, attribuable à l'accroissement rapide des exportations vers les États-Unis, a neutralisé toute perte d'emplois qu'a pu entraîner une pénétration accrue des importations.

La croissance de l'emploi dans l'industrie canadienne du textile s'est poursuivie en 2003. Cette année-là, il y avait 54 800 travailleurs du textile, comparativement à 53 500 en 2002. Toutefois, en

6. Tant Katherine Marshall (1997) que Yasmin Sheikh (2000) laissent entendre que l'emploi a régressé au cours de cette période et que la libéralisation et la récession y sont sans doute pour quelque chose (voit la première note en bas de page pour les références). Russell Kowaluk dans « L'heure est toujours à la stabilité dans le secteur de l'habillement au Canada », *Industries de l'habillement*, 1998, produit n° 34-252-XIF au catalogue de Statistique Canada, mentionne aussi qu'une importante rationalisation s'est opérée durant cette période.

2004, leur nombre est descendu à 50 400, ce qui se rapprochait davantage des niveaux observés en 1999.

Emploi dans les industries du textile et du vêtement au Canada, 1992 à 2004



Source : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, CANSIM, tableau 281-0024.

La situation était pire dans l'industrie du vêtement, où l'emploi est tombé de 94 000 en 2002 à 84 000 en 2003, puis à 71 000 en 2004.

Pourquoi l'emploi est-il demeuré relativement stable dans l'industrie du textile, mais pas dans celle du vêtement, au cours de cette période de libéralisation? Une réponse à cette question pourrait être la technologie.

L'industrie du textile est reconnue comme étant une industrie à forte intensité de capital. Au cours des dernières années, elle a d'ailleurs mis en place des machines complexes pour le tissage et d'autres procédés. Par contre, la confection de vêtements demeure exigeante en main-d'œuvre, et l'adoption de technologie dans ce secteur se révèle difficile.

L'industrie du textile au Canada, et dans d'autres pays développés, a entrepris de se spécialiser dans les « textiles techniques »⁷. Il s'agit de tissus perfectionnés qui offrent, par exemple, une protection thermique, un confort accru pour les activités athlétiques ou une plus grande durabilité, toutes des caractéristiques qui nécessitent une technologie poussée et des travailleurs hautement qualifiés.

7. Pour une discussion sur les textiles techniques, voir Organisation de coopération et de développement économiques, « Textile et vêtement : Faire face aux mutations », *L'Observateur de l'OCDE*, octobre 2004, accessible à l'adresse <http://www.oecd.org/dataoecd/23/21/34007164.pdf>. On mentionne dans ce document d'orientation stratégique que les pays développés utilisent du matériel de technologie de pointe et des travailleurs qualifiés pour produire des applications non vestimentaires des textiles, comme la protection thermique, le rembourrage, etc.

L'avenir : les incidences du processus de libéralisation en cours

Cet article est axé sur la période antérieure au 1^{er} janvier 2005. Bien que tous les quotas sur les produits textiles et vestimentaires aient été éliminés avant cette date conformément à l'Accord sur les textiles et les vêtements, une partie de ces quotas n'ont été levés que dans les derniers mois de 2004.

Comme l'effet de l'élimination de ces quotas n'est pas immédiat, le processus de libéralisation se poursuit encore en 2005.

Par conséquent, il sera important de suivre de près l'état des deux industries au Canada. De plus, il importera d'examiner l'évolution de la structure des échanges du Canada et la part du marché canadien accaparée par la Chine, maintenant que ses exportations ne sont pas limitées par des quotas⁸.

Sources des données et méthodes

Cet examen des industries du textile et du vêtement au Canada est axé sur les tendances du commerce international, de la production et de l'emploi. La source des données d'emploi est l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH), tableau 281-0024 du Système canadien d'information socioéconomique (CANSIM). Les données sur les livraisons manufacturières de l'Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), tableau 304-0014 de CANSIM, serviront à mesurer la production intérieure. Ces données mensuelles sont totalisées en un chiffre annuel. Les données sur le commerce international qui seront examinées sont celles des échanges par branche d'activité, obtenues auprès de la Division du commerce international de Statistique Canada. Les données relatives au marché américain ont été tirées du USITC Interactive Tariff and Trade DataWeb, à l'adresse http://dataweb.usitc.gov/scripts/user_set.asp.

En 1997, les bureaux de la statistique du Canada, des États-Unis et du Mexique ont mis au point le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) afin de faciliter l'analyse des trois économies. Ce système de classification a depuis été adopté au Canada, en remplacement de la Classification type des industries (CTI) de 1980. Les industries du textile sont définies par les codes 313 et 314 du SCIAN, Usines de textiles et Usines de produits textiles. Les industries du vêtement sont définies par le code 315 du SCIAN, Fabrication de vêtements. Il existe des données fondées sur le SCIAN pour les trois variables (emploi, production et commerce) de 1992 à 2004. Par conséquent, le présent document portera sur cette période de 12 ans. Comme on disposait de données sur les échanges par branche d'activité aux États-Unis de 1997 à 2004, c'est cette période qui a servi à l'analyse du marché américain.

Il convient de souligner les difficultés associées à la comparaison des données nationales (les livraisons manufacturières), qui sont classées par branche d'activité, et des données sur le commerce international (les exportations, les importations), qui sont classées selon le produit échangé entre les pays. Cela étant dit, en l'absence d'une méthode supérieure, les estimations du commerce par industrie présentées ici sont fondées sur la pratique en vigueur à Statistique Canada qui consiste à apparier les codes de produit (classification des produits du système harmonisé) avec un code du SCIAN d'après des concordances internes. Pour plus de renseignements, consulter Carlo Rupnik, 2000, « Intégration des données – Données sur le commerce international et données sur les livraisons manufacturières », produit n° 65F0020XIF au catalogue de Statistique Canada.

8. Fait intéressant, la Chine s'est imposée elle-même des restrictions sur les exportations (une taxe sur les exportations). On laisse entendre que cette politique visait à tempérer le sentiment de protectionnisme en Amérique du Nord et en Europe.